

# PAS D'IMPUNITÉ NON PLUS CONTRE LE RACISME DE POLICIERS

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 27 AVRIL 2020

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) a déposé plainte auprès du procureur de la République de Bobigny, seul territorialement compétent pour ouvrir une enquête préliminaire ou une instruction concernant les graves faits qui se sont déroulés dans la nuit du 26 au 27 avril à l'Île-Saint-Denis.

La plainte vise l'infraction de violences volontaires aggravées par le caractère raciste, la réunion et le fait que ces faits soient commis par des personnes dépositaires de l'autorité publique. Les vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont en effet révélé qu'un grand nombre de policiers, dont un commissaire, ont proféré des insultes à caractère raciste à l'encontre d'une personne qui venait d'être repêchée de la Seine. Les rires et les moqueries suivis de cris de la victime dans le fourgon policier laissant penser à des violences à caractère raciste, ne sauraient rester impunis.

Il est de la responsabilité du gouvernement d'agir rigoureusement contre ces comportements violents et ces propos racistes proférés par des forces de police.

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898

